

# Qualité de l'enseignement supérieur: coopération européenne

1997/0121(SYN) - 06/11/1997

La commission a adopté le rapport de Mme Renate HEINISCH (PPE, D) sur la proposition de recommandation visant à la garantie de la qualité dans l'enseignement supérieur notamment par la mise en place de procédures d'évaluation et par la création d'un "réseau Européen pour l'assurance de la qualité". Dans son rapport, Mme HEINISCH met l'accent sur la nécessaire autonomie des établissements d'enseignement supérieur afin de préserver la diversité culturelle qui découle des systèmes d'éducation. Elle a donc souligné l'importance de rendre cette recommandation moins contraignante. Le rapporteur a également souhaité que les ressources budgétaires et l'expérience des programmes déjà existants (SOCRATES, LEONARDO) soient exploitées dans le cadre de cette action.